



La Gazette Frévilloise

Septembre 2020

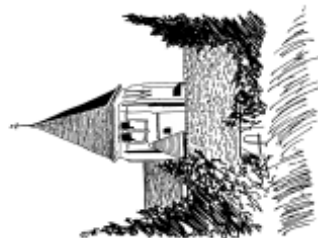


Fréville-du-Gâtinais



LE PLAN DE LA COMMUNE

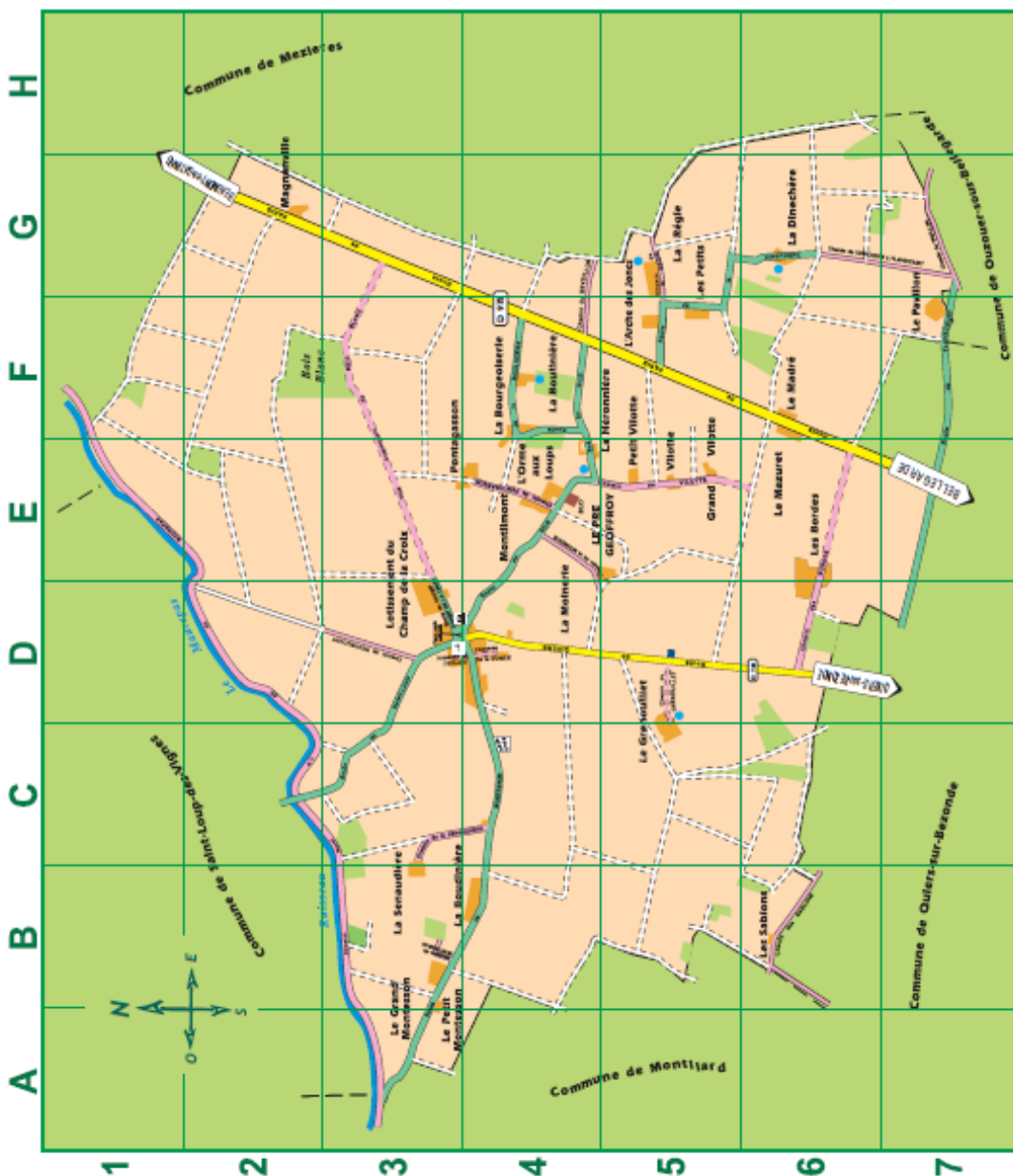
FREVILLE DU GATINAIS



Liste des Voies

BORDES (Chemin des).....	DE6
BOULINIERE (Route de la).....	F4
CHAMP DE LA CROIX (Lot. la).....	D3
CHAMP DE LA CROIX (Route du).....	D3
CROUX (Place Louis).....	D3
DINECHERE (Route de).....	FG5-6
DINECHERE à FLAVECOURT (Ch. de).....	G6-7
DUMEE (Impasse de la).....	D4
EGLISE (Impasse de l').....	D3
FLAVECOURT (Route de).....	F7
GRENOUILLET (Chemin du).....	D5
MOINERIE (Chemin de la).....	E4
MONTESON (Impasse de).....	B3
MONTESON (Route de).....	A3D3-4
PARIS (Route de).....	FG2-7
PAVILLON (Chemin du).....	G7
PONTAGASSON (Chemin de).....	E4
QUIERS (Route de).....	D4-8
RECHECOURT (Chemin de).....	D3
REGIE (Chemin de la).....	G5
REVEILLON (Chemin du).....	F04
SABLONS (Chemin des).....	B6
SAINT-LOUP (Route de).....	CD3
SENAUDIERE (Chemin de la).....	C3-4
SILO (Route du).....	DEF4
VILOTTE (Chemin de).....	E5

12/03/2020



LE MOT DU MAIRE



Frévilloises, Frévillois,

Bonjour à toutes, à tous,

Nous voilà partis pour une nouvelle aventure de 6 ans. Merci de nous avoir élus pour ce mandat.

Vous nous avez placés deuxième commune du département la mieux élue, avec un vote à 78,6 % de la liste électorale, malgré la COVID 19. Nous sommes fiers de vous.

Pour les années à venir, plusieurs dossiers importants seront à gérer comme finir de restaurer l'église et l'aménagement extérieur pour l'accès à celle-ci aux personnes à mobilité réduite. L'ensemble de la commune sera ainsi pourvu pour l'accessibilité de tous ses bâtiments.

En espérant que ce petit mot vous trouve tous en pleine santé, passez une excellente fin d'année.

Le Maire
André POISSON

Merci aux personnes qui ont participé à la rédaction de cette Gazette : Caroline, Cathy, Sabine, Christophe, Coralie, Pascal, Sébastien.

LE CONSEIL MUNICIPAL



De gauche à droite :

Christophe FRAPPIN, Sébastien PICARD, Cathy BECQUE, Yohann CHENAULT, Caroline ASSELIN (2^{ème} Ajointe) Jean-Luc FRAN CART, André POISSON (Maire) Laurent PELLETIER, Pascal POTEAU (1^{er} Adjoint) Dominique BAUNARD, Sabine GEINDREAU

FONCTIONNEMENT :

Le Conseil Municipal se réunit au minimum une fois tous les trois mois sur convocation du Maire et à chaque fois qu'il est nécessaire.

Adjoints et conseillers municipaux ont donc tous un rôle primordial dans la restructuration et le développement de la vie communale qui se discute et s'élabore au sein des différentes commissions communales.

Afin de pouvoir délibérer, le quorum doit être atteint, soit présence obligatoire de 6 conseillers au minimum.

Un conseiller municipal empêché, peut donner son pouvoir à un autre conseiller municipal présent : cependant, il ne compte pas dans le quorum.

LE SECRÉTARIAT



Coralie LEBIGOT, secrétaire dans notre Mairie, depuis le 1^{er} Juin 2018, vous accueille :

LES MARDIS ET VENDREDIS DE 15H00 A 18H30

☎ : 02 38 90 11 16

💻 : mairie-freville@wanaodo.fr

Permanence Téléphonique :

- Le mercredi de : 09h00 à 12h00
- Le mardi et vendredi de : 09h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h30

Présence du Maire :

André POISSON :
le vendredi

Présence des Adjoints :

Pascal POTEAU
Caroline ASSELIN
le mardi de 18h00 à 19h00

LISTE DES COMMISSIONS

A noter que le maire et les adjoints sont affectés à toutes les commissions.



Commission des bâtiments communaux



Responsable : Sébastien PICARD

- Yohann CHENAULT
- Jean-Luc FRANCAERT



Commission des chemins et travaux d'assainissements



Responsable : Laurent PELLETIER

- Yohann CHENAULT
- Sébastien PICARD



Commission des finances - travaux



Responsable : Dominique BAUNARD

- Cathy BECQUE
- Christophe FRAPPIN



Commission des fêtes et cérémonies



Responsable : Jean-Luc FRANCAERT

- Cathy BECQUE
- Christophe FRAPPIN
- Sabine GEINDREAU



Commission du fleurissement



Responsable : Pascal POTEAU

- Dominique BAUNARD
- Cathy BECQUE
- Sabine GEINDREAU



Commission de la communication



Responsable : Caroline ASSELIN

- Cathy BECQUE
- Christophe FRAPPIN
- Sabine GEINDREAU
- Sébastien PICARD



Commission d'appel d'offres



Président : André POISSON
Responsable : Yohann CHENAULT
Suppléants : Caroline ASSELIN
Dominique BAUNARD
Pascal POTEAU
Titulaires : Laurent PELLETIER
Sébastien PICARD

Commission communale d'action sociale

Membres du conseil municipal

Responsable : Sabine GEINDREAU

- Dominique BAUNARD
- Jean-Luc FRANCAERT

Membres hors conseil municipal

- Claudine BAGOT
- Pascale MENEAU
- Lucien VASLIER





LISTES DES DÉLÉGATIONS

CCID (Commission Communale des Impôts Directs)

Le Maire
André POISSON

ainsi que
24 contribuables
commune et hors
commune

Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais

Titulaire
André POISSON

Suppléant
Pascal POTEAU

SIRIS (Syndicat Intercommunal de Regroupement d'Intérêt Scolaire)

Titulaires
Christophe FRAPPIN
Sébastien PICARD

Suppléant
Cathy BECQUE

SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) de Boiscommun

Titulaires
André POISSON
Laurent PELLETIER

Suppléants
Yohann CHENAULT
Sabine GEINDREAU

Comité de bassin du Fusin (EPAGE)

Titulaire
Laurent PELLETIER

Suppléant
Yohann CHENAULT

Comité de bassin de la Bezonde (EPAGE)

Titulaire
André POISSON

Suppléant
Sébastien PICARD



SICTCOM
de Châteauneuf-sur-Loire

Titulaire
André POISSON

Suppléant
Pascal POTEAU

ADAPA
(Association d'Aide à
Domicile aux
Personnes Agées)

Titulaire
Dominique BAUNARD

Suppléant
Caroline ASSELIN

CNAS (Comité National
d'Action Sociale)

Titulaire
Caroline ASSELIN

GIP (Groupement
d'Intérêt Publi) Récia

Titulaire
Christophe FRAPPIN

Suppléant
Jean-Luc FRANCAERT

Correspondant « Défense »
et « Sécurité civile »

Titulaire
Pascal POTEAU

Correspondant « Sécurité
 routièrè »

Titulaire
Jean-Luc FRANCAERT

ASSOCIATIONS FRÉVILLOISES

FRÉVILLE-DU-GÂTINAIS compte 3 associations.

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES CHASSEURS DE LA COMMUNE

Avec 9 actionnaires et 13 chasseurs en 2019, l'association des propriétaires chasseurs de la commune présente sur notre territoire, s'occupe de réguler les nuisibles (ragondins et autres destructeurs des bords de rivière). Elle se réunit 2 à 3 fois par an. Un repas en mars est organisé auquel peuvent participer tous les habitants.

Président : Jean-Claude BEZILLE - Tél : 02 58 90 11 43 / 06 70 73 60 93

Vice-président : André POISSON - Tél : 02 38 90 18 55 / 06 77 55 85 72

Secrétaire : Myriam DEQUATRE - Tél : 02 98 30 48 30 / 06 87 16 96 66

Trésorier : Daniel METIER - Tél : 06 61 89 17 77



ASSOCIATION FONCIÈRE DE REMEMBREMENT OU AFR

L'association foncière de remembrement regroupe les propriétaires concernés par le remembrement de la commune de Fréville-du-Gâtinais.

L'AFR est chargée de la réalisation, de l'entretien et de la gestion des travaux ou ouvrages mentionnés à l'article L.123-8 dudit code (appelés travaux connexes au remembrement).

Le bureau règle les affaires de l'association par ses délibérations. Il est chargé notamment :

- ♦ d'approuver les marchés qui sont de sa compétence et de délibérer sur les catégories de marché dont il délègue la responsabilité au président,
- ♦ de voter le budget annuel,
- ♦ d'arrêter le rôle de recouvrement des taxes (ou de répartition des indemnités),
- ♦ de délibérer sur les emprunts dès lors que ceux-ci ne portent pas le montant cumulé du capital total restant dû par l'A.F.R. à plus de 15 000 euros,
- ♦ de contrôler et vérifier les comptes présentés annuellement,
- ♦ de créer des régies de recettes et d'avances dans les conditions fixées aux articles R.1617-1 à R.1617-18 du code général des collectivités territoriales,
- ♦ d'autoriser le président d'agir en justice.

Président : Jean-Pierre PELLETIER

Membre du bureau : Jean-Claude BÉZILLE
Antony MÉTIER
Myriam DEQUATRE
Laurent PELLETIER
Jean-Louis CROUM
Philippe BEAUDOUIN

Le secrétariat se trouve à la Mairie de Fréville-du-Gâtinais.

ASSOCIATION FRÉVILLE ANIM'

Créée en 2009 elle s'occupe d'animer et de dynamiser les fêtes sur notre commune

Présidente : PICARD Martine - Tél : 02 18 12 74 08 / 07 77 95 62 65

Vice-présidente : HALLOUIN Valérie - Tél : 06 03 67 52 52

Trésorière : FOURRE Sandra

Secrétaire : PICARD Gaëlle

Elle compte 9 membres au sein de son bureau et de nombreux adhérents sont bénévoles lors de la préparation de ses manifestations.

Tous les volontaires sont les bienvenus pour renforcer les équipes de Fréville Anim'.

Ses actions



- Loto
- Vide grenier
- Randonnée dînatoire, suivie d'un spectacle qui remporte de plus en plus un vif succès avec près de 400 participants
- L'assemblée générale suivie d'un repas convivial avec tous les membres de l'association.
 - o La cotisation est fixée à 5 €
- Une autre manifestation est organisée généralement en automne
- Conjointement avec la commune la fête du 14 juillet avec un barbecue et des jeux pour les enfants
- La fête des moissons qui devrait fêter sa 40^{ème} édition en 2021



Cette année, les manifestations n'ont pu avoir lieu pour raison de COVID 19.

**L'assemblée générale se déroulera
le 24 octobre 2020 (sous réserve)
et sera suivie d'un porcelet à la broche.**

ANIMATIONS COMMUNALES

Arbre de Noël

La commune organise un arbre de Noël pour le plaisir des plus petits mais également des plus grands avec un spectacle, suivi de la visite du Père Noël et d'un goûter.



Cette année, l'Arbre de Noël aura lieu le **dimanche 06 décembre à 15h00** (*sous réserve*).

Toute la population est conviée à cette réunion afin de passer un bon moment avec les enfants et partager ensemble un goûter et le verre de l'amitié (vous recevrez prochainement les inscriptions).

Repas de nos aînés, + 65 ans (CCAS)

Le repas aura lieu le dimanche 13 décembre 2020 (*sous réserve*).

LES CONTACTS UTILES



Maison de la santé du Bellegardois :

Prendre rendez-vous ou joindre un professionnel de santé à Bellegarde : un seul numéro de téléphone à retenir le 02 38 07 10 40 puis faites votre choix sur le standard :

- Médecin généraliste,
- Kinésithérapeutes,
- Infirmières,
- Diététicienne/nutritionniste,
- Pédicure-podologue,
- Psychomotricienne,
- Orthophoniste.

Besoin d'un renseignement administratif ? : www.service-public.fr

Pour une urgence :



**Centre anti-poison :
01 40 05 48 48**



Un défibrillateur est à la disposition du public. Celui-ci est situé dans la cour de la salle polyvalente à proximité du portillon.

FLEURISSEMENT

En 2020, la commune de Fréville-du-Gâtinais participe au label **Villes, Villages, Maisons et Lieux Fleuris**.

C'est avec plaisir que notre commune a obtenu en 2012 le panneau « Village Fleuri du Loiret ».

Le **Jury départemental** a circulé dans le Loiret entre le **3 et le 7 août 2020**.

Le Conseil Municipal a décidé de récompenser les plus beaux fleurissements pour 2019 et 2020.

Les lauréats sélectionnés pour chacune de ces 2 années, par la Commission du Fleurissement, recevront un bon d'achat lors de la cérémonie des vœux du Maire en janvier prochain.



Chers habitants,

Depuis mars dernier, notre agent communal Christophe JOUANNIN, a fait le choix de revoir son projet professionnel et a quitté le poste qu'il occupait au sein de notre commune depuis 2012.

Nous profitons de cette toute première gazette, pour le remercier du travail qu'il a accompli durant cette période et lui souhaitons bonne continuation dans ses nouvelles fonctions.

Pour pallier le poste vacant de l'employé communal, la mairie a donc lancé un recrutement. Cependant, face à la crise sanitaire et la période de confinement que nous connaissons, peu de candidats ont répondu et correspondaient au profil recherché.

Après plusieurs concertations au sein du conseil, il a été décidé de confier le travail des espaces verts à une entreprise paysagiste pour une période d'une année renouvelable.

Ainsi, comme vous avez pu le constater depuis plusieurs semaines, l'entreprise Auvray Paysage a fait son apparition dans les rues de notre village. Etablissement que nous connaissons, puisqu' elle a réalisé les travaux et aménagements extérieurs de la salle communale.

Nous lui souhaitons donc la bienvenue !!



ÉTAT CIVIL

Décès

Christophe WELSCHER le 08 février 2020



Carte d'identité / Passeport

Vous avez la possibilité d'aller dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil (DR) pour réaliser votre carte d'identité et/ou votre passeport.

Sur le [site de la Préfecture du Loiret](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N13), vous découvrirez toutes les informations pour l'obtention de ces documents.

Sachez néanmoins que vous pouvez préparer votre demande en complétant au préalable un formulaire disponible en ligne en vous rendant sur le site [Service-public.fr/particuliers/](https://www.service-public.fr/particuliers/).



Permis de conduire / Carte grise

Révolution numérique pour ces documents. Fin du guichet au profit du 100% en ligne.

Une révolution numérique également pour ces documents, ceci dans le cadre du PPNG (Plan Préfectures Nouvelle Génération) avec la fin du guichet au profit du 100% en ligne.

Cela devrait permettre aux Préfectures et Sous-Préfectures de se recentrer sur d'autres missions et constituerait un gain de temps non-négligeable pour les conducteurs habitués aux longues files d'attente au guichet.

Permis de conduire, Carte grise ou certificat d'immatriculation :

- [service-public.fr](https://www.service-public.fr) (site officiel de l'administration française)
- ants.gouv.fr (l'Agence Nationale des Titres Sécurisés est un établissement de Service Public placé sous l'autorité du ministère de l'intérieur)



Recensement militaire

Pensez à venir en Mairie pour vous faire recenser.

Le recensement militaire est obligatoire dès 16 ans pour les garçons et filles de nationalité française.

2 possibilités s'offrent à vous :

- en ligne sur majdc.fr (aide avec [Comment utiliser majdc.fr ?](#))
- à la mairie de domicile

Avec quoi ?

- La carte d'identité
- Le livret de famille
- Un justificatif de domicile



Pourquoi se faire recenser ?

- Pour être inscrit sur la liste électorale
- Pour se présenter aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, BEP, Baccalauréat, permis de conduire, etc.)

Pour vous renseigner :

<https://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete/recensement> ou

[https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/Journée défense et citoyenneté \(JDC\)](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/Journée_défense_et_citoyenneté_(JDC))

Elections

Vous souhaitez voter ! Pensez à vous inscrire sur la liste électorale de la commune !

En mairie, avec :

- un justificatif de domicile,
- votre pièce d'identité et
- l'ancienne carte d'électeur.

ou en ligne sur service-public.fr



LE SICTOM DE CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE



Les habitants possédant un bac fourni par le SICTOM, le ramassage des ordures ménagères en porte à porte a lieu le Vendredi après-midi.

Les habitants possédant un badge, apportent leurs sacs poubelle à la colonne située à la sortie du bourg, route du silo.

Le tambour de cette colonne ne peut accepter que des sacs d'une contenance de 60L.



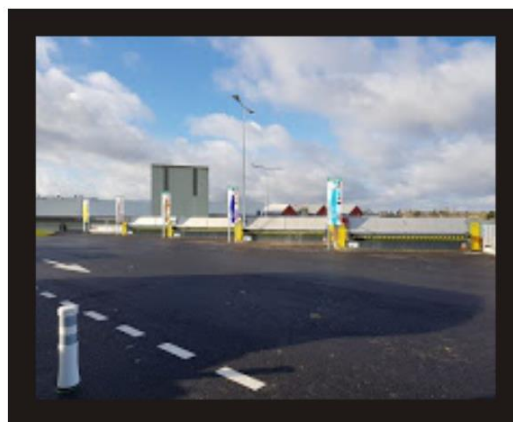
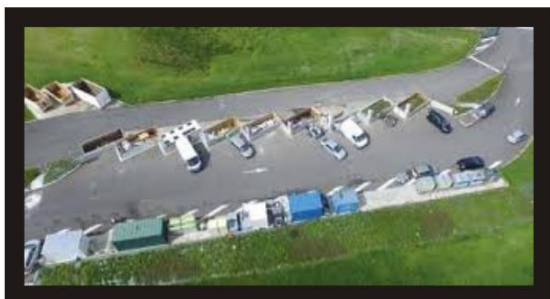
Pour diminuer le volume de vos ordures ménagères, 3 containers sont à votre disposition à l'entrée du lotissement du « Champs de la Croix » :

- ◆ 1 bac destiné à recevoir les emballages (bouteilles, flacons plastique, boîtes métallique, briques alimentaires, cartonnettes)
- ◆ 1 bac destiné à recevoir le verre (bouteilles, bocaux, pots...)
- ◆ 1 bac destiné à recevoir les papiers (journaux, magazines, publicités, catalogues, annuaires livres, cahiers...)



La déchèterie :

Pour les gros déchets, la déchèterie d'Ouzouer-sous-Bellegarde vous accueille :



- Mardi, samedi : 09h00-12h00 et 13h00-17h00
- Mercredi :
 - du 1^{er} avril au 31 octobre : 13h00-17h00
 - du 1^{er} novembre au 31 mars : la déchèterie est fermée
- Vendredi : 13h00 - 17h00

Composteurs :

Le SICTOM de Châteauneuf-sur-Loire, avec le soutien de l'ADEME Centre, organise depuis 3 ans des campagnes de distribution de composteurs de 345 litres et 620 litres, pour valoriser auprès de nos usagers les bonnes pratiques.

Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur le compostage :

Appelez le SICTOM au 02 38 59 50 25 pour toute information sur l'obtention de l'un ou l'autre de ces containers.



20€

ou



30€

LES INFORMATIONS UTILES

- **Les animaux :**

Ne laissez pas vos chiens divaguer, ni aboyer. Ceux-ci doivent être tenu en laisse.



- **Les bruits de voisinage :**

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon thermique, tronçonneuse, perceuses, etc... ne peuvent être effectués que pendant les jours et heures suivants :

du lundi au vendredi de : 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

le samedi de : 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

les dimanches et jours fériés de : 10h00 à 12h00



- **Pour rappel :**

Il est formellement interdit de déposer :

- des sacs poubelle dans la nature et de les déposer au pied du silo (Tous contrevenants s'exposent à des poursuites),
- des déchets vert (gazon, déchets humides).



Tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritux de quelque nature que ce soit ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères sont interdits.

Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tous autres déchets est également interdit.

Ce type d'élimination ne doit entraîner aucune gêne ou insalubrité pour le voisinage.

La destruction des ordures ménagères et autres déchets à l'aide d'incinérateur individuel est interdite (article 84 du règlement sanitaire départemental).





JEUX FRÉVILLOIS

JEUX CONCOURS ENFANTS

AGE JUSQU'À 10 ANS



- Comment appelle-t-on le mâle de la poule ?
- A la pétanque que lance-t-on au début de la partie ?
- Une fille chétive est-elle plaintive, maigre ou autoritaire ?
- Eliot a 8 ans. Camille a 2 fois l'âge que Eliot avait l'année dernière.
Quel âge à Camille ?
- Quelle est l'étoile la plus proche de la Terre ?
- Enigmes : C'est la sœur de ta tante, mais ce n'est pas ta tante. Qui est-ce ?
- Conjugue le verbe Jeter au présent, à la première personne du singulier : je ...
- Au judo, de quelle couleur est la ceinture du plus fort ?
- Que produit une centrale nucléaire ?
- Quelles sont les couleurs du drapeau britannique ?

Question pour vous départager !!

Combien de coupon réponse allons-nous recevoir ?

**Une jolie récompense attendra les 3 premiers et sera remise le
15 janvier 2021 lors des vœux du Maire.
A vous de jouer !!**



**COUPON-RÉPONSE A DÉPOSER DANS LA BOÎTE AUX LETTRES DE LA MAIRIE
AVANT LE 9 décembre 2020**

NOM : _____

PRENOM : _____

AGE : _____

ADRESSE : _____



JEUX CONCOURS ADULTES

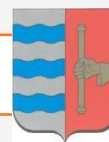
A PARTIR DE 11 ANS



1) En 2017, combien de citoyens frévillois étaient recensés ?

2) Depuis quelle date notre commune s'appelle-t-elle Fréville-du-Gâtinais ?

3) De quand date l'adoption officielle du blason de la commune ?



4) Le code INSEE de la commune est le 45150. Le nombre 45 est celui du département. Que signifie le 150 ?

5) En 1829 la commune comptait 3 moulins à vent. Savez-vous où ils se trouvaient ? Consultation.archives-loiret.fr. Rechercher cadastre napoléonien

Question pour vous départager !!

Combien de coupon réponse allons-nous recevoir ?

**Une jolie récompense attendra les 3 premiers et sera remise le
15 janvier 2021 lors des vœux du Maire.**

A vous de jouer !!

**COUPON REPONSE A DEPOSER DANS LA BOÎTE AUX LETTRES DE LA MAIRIE
AVANT LE 9 décembre 2020**

NOM : _____

PRENOM : _____

AGE : _____

ADRESSE : _____

